

Permis de Construire



Maitre d'ouvrage →

BERTHON MAURY Nathalie
Le Lac de Sainte Anastasie
15170 - NEUSSARGUES EN PINATELLE

Projet de construction

1. Réaménagement partiel et extension d'un bâtiment à usage de stabulation libre (aire paillée / exercice raclée) pour bovins et parcs paillés avec une partie en stockage fourrage d'une surface d'emprise au sol nouvelle d'environ 615 m².
2. Agrandissement d'une fosse à lisier en béton couverte pour un volume total de 150 m³.
3. Changement du matériau de couverture et modifications des façades du bâti existant.

Constitution du dossier

- ⇒ Formulaire de Demande de permis de construire
- ⇒ Façades – Éch : 1/200^e
- ⇒ Plan de situation IGN – Éch : 1/25000^e
- ⇒ Coupe transversale – Éch : 1/100^e
- ⇒ Extrait cadastral – Éch : 1/2000^e
- ⇒ Coupe paysagère – Éch : 1/500^e
- ⇒ Plan de Masse – Éch : 1/500^e
- ⇒ Perspectives + Volet paysager
- ⇒ Vue au sol – Éch : 1/200^e
- ⇒ Document photographique

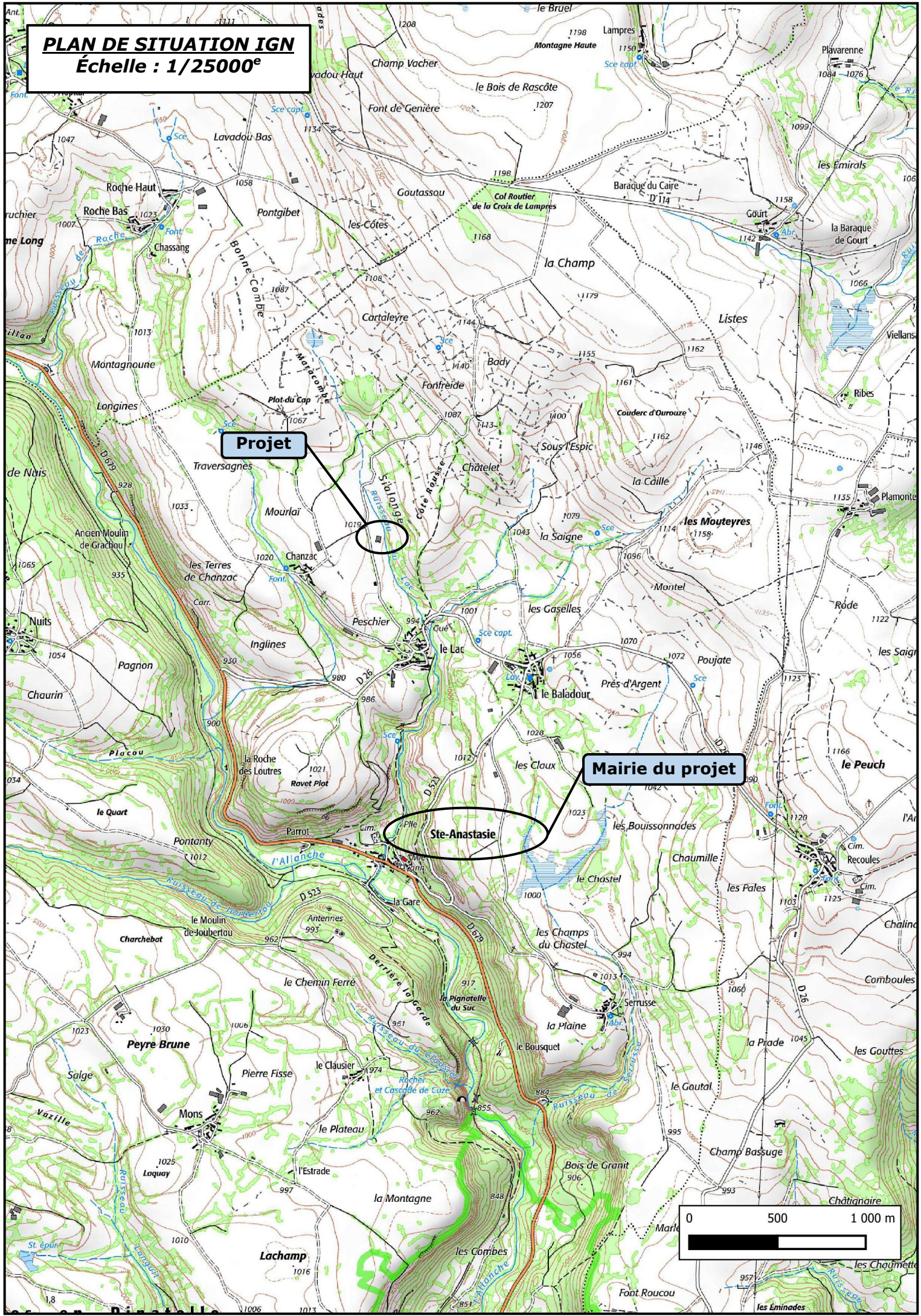
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.



Constructions conformes aux DTU.

Aurillac, le 24/03/2022.

PLAN DE SITUATION IGN
Échelle : 1/25000^e



EXTRAIT CADASTRAL - Échelle : 1/2000^e
Département du CANTAL
Commune de NEUSSARGUES EN PINATELLE
Section ZT - Parcelle 1

Section : ZT
Feuille : 171 ZT 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 22/03/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics



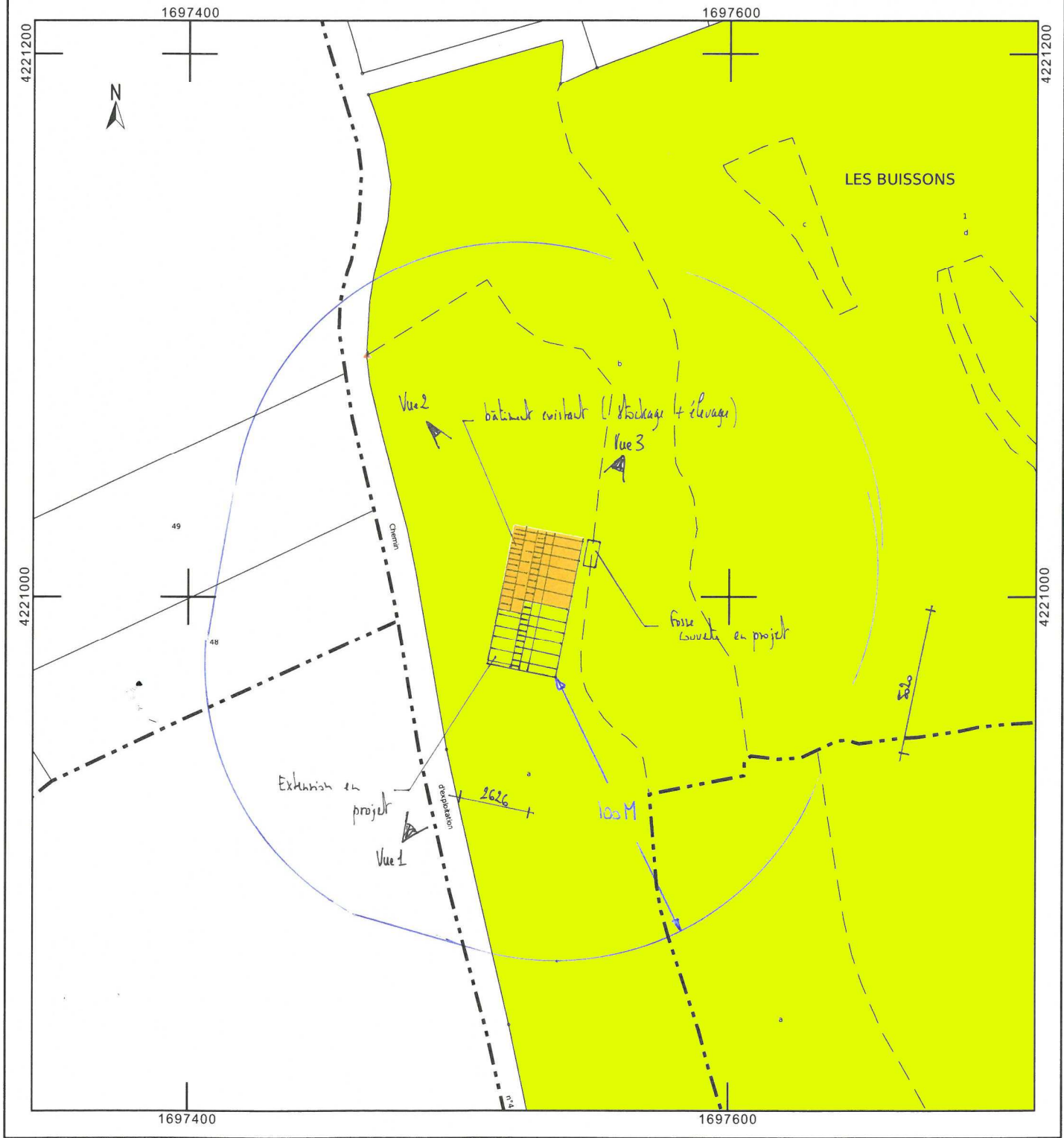
LES FINANCES PUBLIQUES
AN CADASTRAL

SICA
HABITAT RURAL
Cantal

Le plan est
par le ce
AURILLAC
3 Place des Carmes 15012
15012 AURILLAC CEDEX
tél. 04 71 43 44 84 - fax 04 71 43 44 77
cdif.aurillac@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Demandeur :
BERTHON MAURY
Nathalie

Adresse :
Le Lac de Sainte Anastasie
15170 - NEUSSARGUES
EN PINATELLE

Dessinateur : Jérôme DELARBRE
Architecte : Audrey ESCOT

Nature du document : PLAN AU SOL
Échelle : 1/200°
Date : 24/03/22



PLAN AU SOL Ech 1/200°

Surface neuve ≈ 615 m²

Surface Totale ≈ 1318 m²

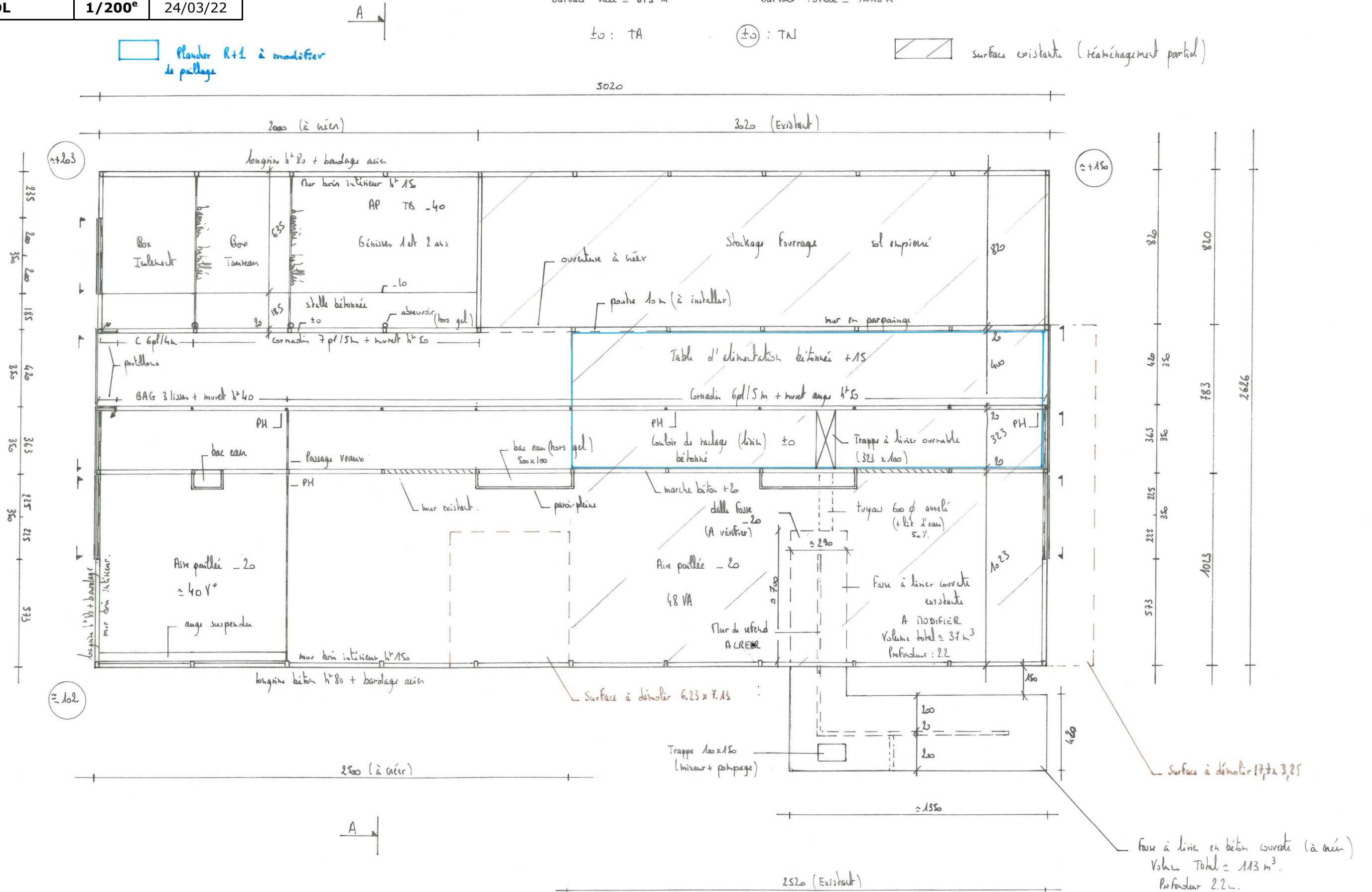
→ Nord

±0 : TA

⊕ : TN

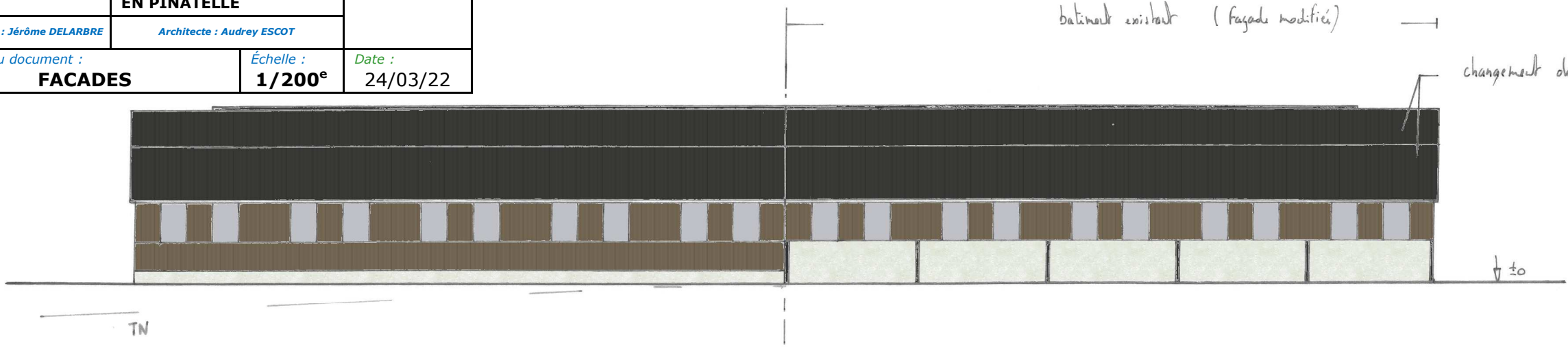
surface existante (aménagement partiel)

Plancher R+1 à modifier de passage



DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Demandeur :		Adresse :	
BERTHON MAURY Nathalie		Le Lac de Sainte Anastasie 15170 - NEUSSARGUES EN PINATELLE	
Dessinateur : Jérôme DELARBRE		Architecte : Audrey ESCOT	
Nature du document :		Échelle :	Date :
FACADES		1/200 ^e	24/03/22

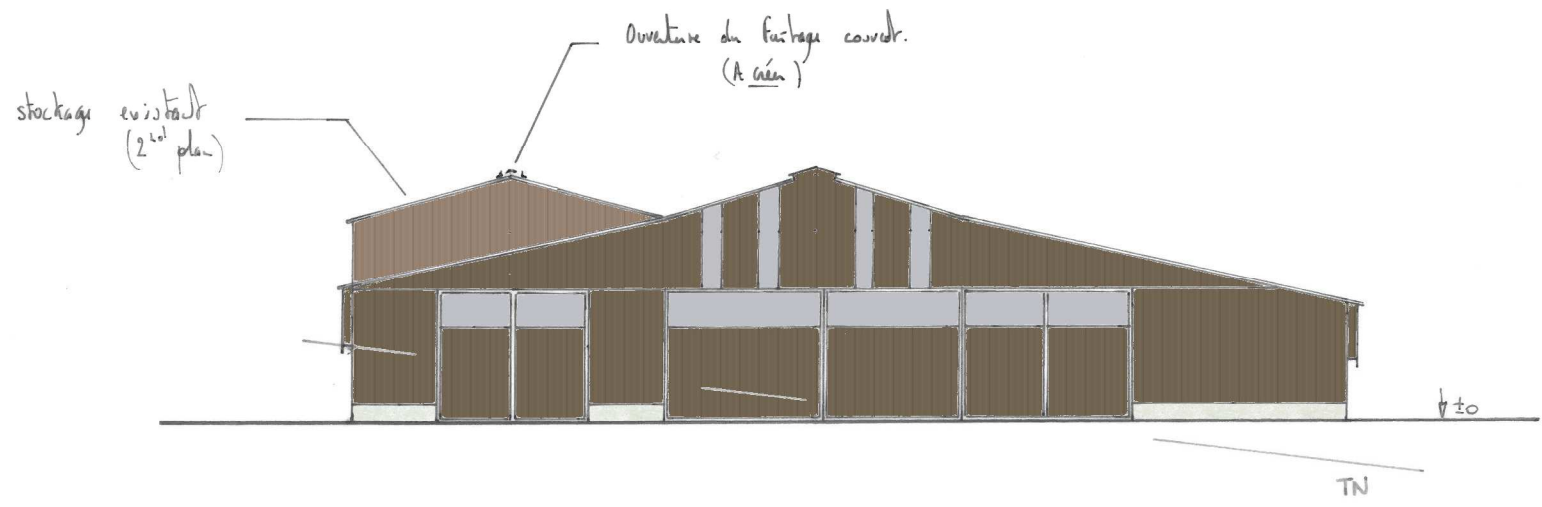


façade Est

Ech 1/200

- Couverture tôle acier isolé ép: 4cm (RAL 7022)
- Bardage tôle acier RAL 7026 + Translucide
- Porte en tôle acier
- longrine béton/ mur béton existant.
- sols lumineux.

pignon existant modifié

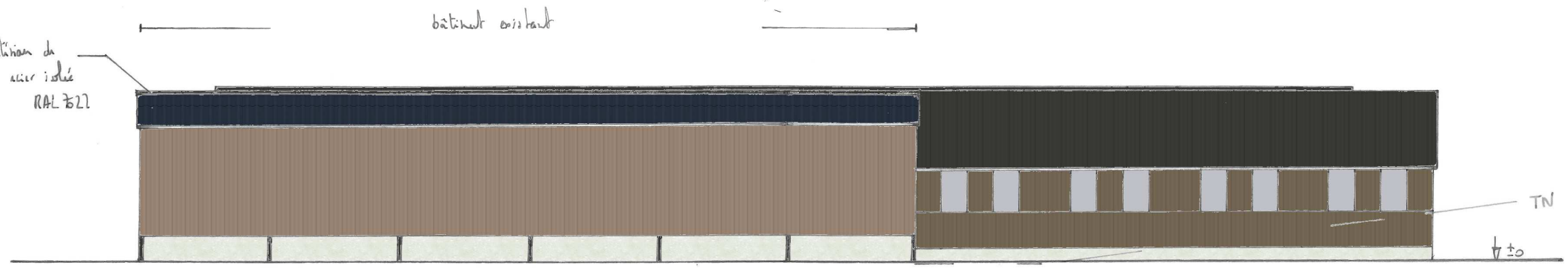


Pignon Sud



façade Nord

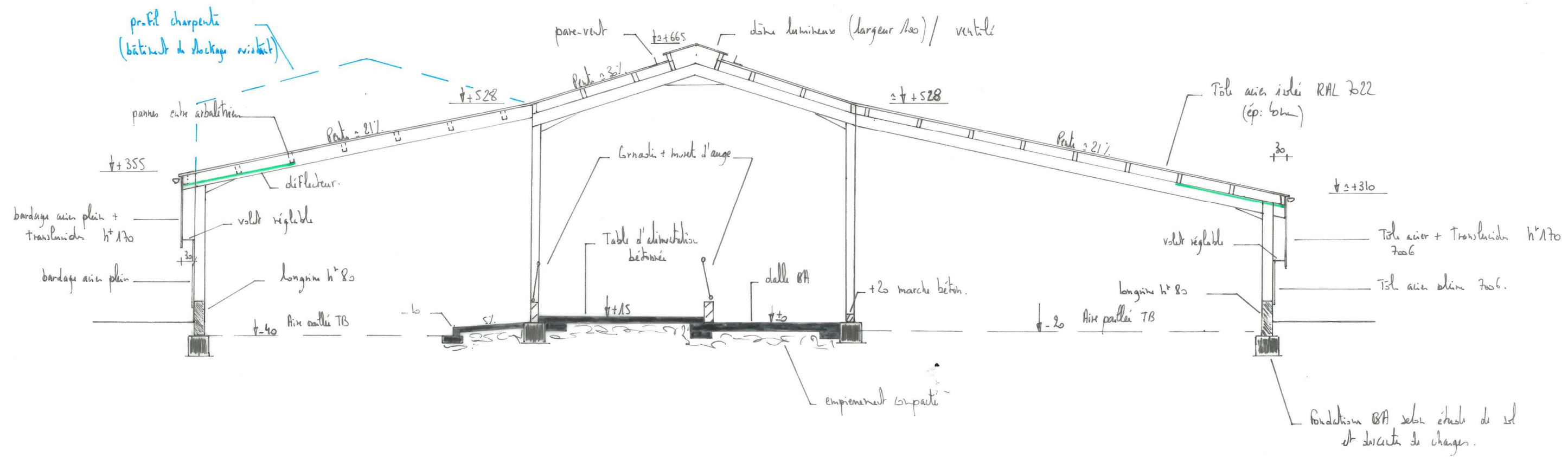
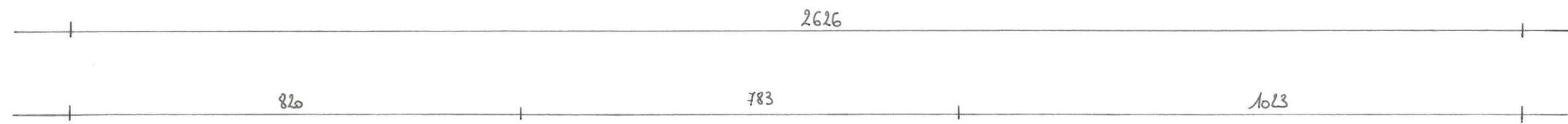
changement du matériau de couverture Tôle acier isolé (RAL 7022) (zone élévation)



façade Ouest

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Demandeur :	Adresse :
BERTHON MAURY Nathalie	Le Lac de Sainte Anastasie 15170 - NEUSSARGUES EN PINATELLE
Dessinateur : Jérôme DELARBRE	Architecte : Audrey ESCOT
Nature du document :	Échelle : Date :
COUPE DE PRINCIPE	1/100^e 24/03/22

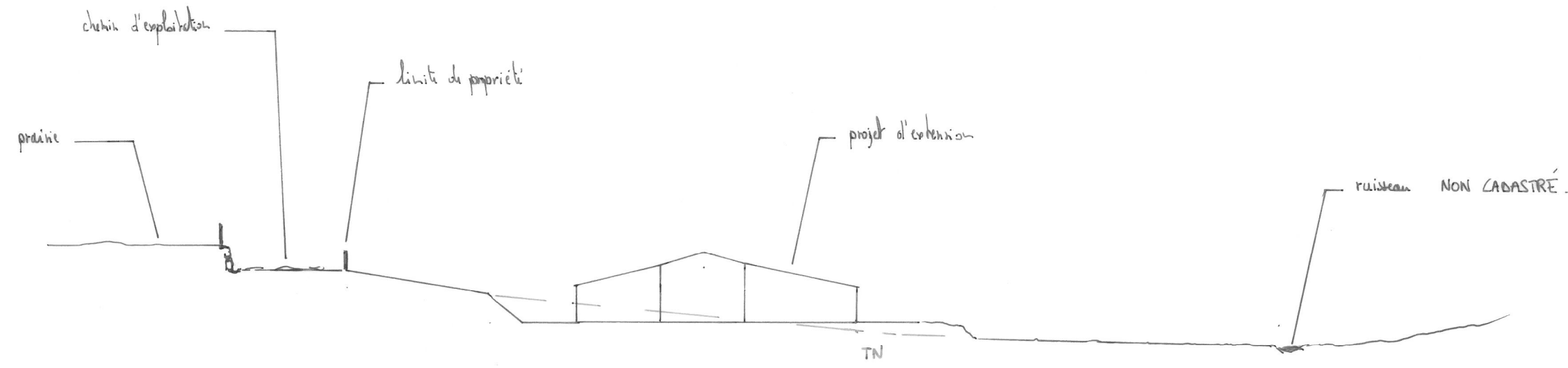


COUPE DE PRINCIPE AA (Ech 1/100^e)

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

<i>Demandeur :</i> BERTHON MAURY Nathalie	<i>Adresse :</i> Le Lac de Sainte Anastasie 15170 - NEUSSARGUES EN PINATELLE
<i>Dessinateur : Jérôme DELARBRE</i>	<i>Architecte : Audrey ESCOT</i>

<i>Nature du document :</i> COUPE TN	<i>Échelle :</i> 1/500^e	<i>Date :</i> 24/03/22
--	--	----------------------------------



COUPE TN Ech 1/500^e

Le projet est situé à « Les Buissons », sur la commune de NEUSSARGUES-EN-PINATELLE.

La construction envisagée sera implantée sur la parcelle cadastrée 171 ZT 01 d'une surface de 104 110 m².

Un chemin d'exploitation longe l'exploitation à l'ouest et en permet l'accès.

La construction existante est composée de deux bâtiments accolés destinée à l'élevage et au stockage. L'un est composé de murs en parpaing surmontés de translucides ; l'autre est en bardage métallique brun/beige avec soubassement en maçonnerie. Tous deux sont couverts en fibre de ciment.

Dans un rayon de 100m, il n'y a pas d'autres bâtiments que celui qui fait l'objet de la présente extension. Il n'y a pas de point d'eau cadastré à moins de 35 m (le ruisseau visible sur la parcelle est non cadastré).

Un chemin d'accès se fait au sud-ouest du bâtiment.

Le terrain est en contre bas du chemin d'exploitation et descend vers l'est.

Le bâtiment existant est déjà raccordé aux réseaux communaux.

Le projet de Mme BERTHON MAURY consiste à construire une extension au bâtiment existant au sud et à rénover les deux façades et une partie de la toiture existante.

Une fosse à lisier en béton, enterrée, sera également construite à proximité du projet.

Le projet entre dans le cadre de l'installation d'une jeune agricultrice.

Il a pour objet de moderniser l'exploitation, d'améliorer les conditions de travail et le logement des animaux.

Les bovins seront logés sur une aire paillée / raclage lisier. Le lisier issu de l'exercice raclée sera stocké dans la fosse existante et en projet. Le fumier compact provenant des parcs paillés sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires.

La toiture ainsi que les façades du bâtiment en parpaing, d'aspect vétuste, seront modifiées afin de créer une unité avec l'extension.

L'extension sera en charpente métallique.

Le bardage sera en acier, trame verticale, de teinte gris beige, RAL 7006.

Des éléments de polycarbonate seront insérés afin d'apporter la lumière nécessaire à l'ambiance du bâtiment et animer les façades.

Une longrine en béton brut sera également visible en pied de façade.

Les menuiseries seront en acier, d'aspect similaire au bardage, RAL 7006 avec du polycarbonate translucide en partie haute.

La couverture sera en acier de teinte gris terre d'ombre, RAL 7022.

L'accès à la propriété sera déplacé au sud afin de proposer une rampe plus douce pour rejoindre le bâtiment.

Les abords du bâtiment seront aménagés et un talus végétalisé sera créé à l'est.

Le projet, tant dans sa volumétrie que par le choix des matériaux et des teintes a été étudié afin de s'intégrer au mieux à son environnement tout en apportant cohérence et harmonie à l'ensemble bâti.

Vue 1



Vue 2



Vue 3



Vue 1 Insertion

